

Schéma organisationnel, bureau d'information et business-plans

Le projet PGSENPA est mis en œuvre dans 2 sites pilotes à savoir les communes de Hann/Bel-Air et Dalifort-Foirail dans la région de Dakar, retenues à bon escient car véritables laboratoires en matière de santé environnementale et de gestion de la pollution.

En vue d'atteindre ses objectifs, le PGSENPA place la participation des populations au cœur de ses activités et met un accent particulier sur l'appui à la conception, à la mise en œuvre et au suivi évaluation de projets communautaires.

Le schéma organisationnel a été mis en place par le PGSENPA pour servir de support, de réceptacle des activités du projet mais surtout de cadre de concertation et d'actions pour pérenniser les activités de promotion de la santé environnementale dans les communes. Les principes de base qui ont soutenu le schéma organisationnel sont : l'équité territoriale et l'inclusion des différentes sensibilités et conditions des communautés. Cette structuration démarre au niveau quartier avec l'installation de cellules de base qui sont fédérées au niveau commune par une organisation faitière dénommée réseau des acteurs locaux de la santé environnementale (RALSEN). Il se définit comme une association apolitique à but non lucratif dont les dirigeants sont bien formés pour lui permettre de formuler, négocier et mettre en œuvre des projets communautaires de santé environnementale en relation avec des partenaires techniques et financiers. Les principaux organes sont l'assemblée générale, le comité directeur, le bureau exécutif. Celui-ci est l'organe permanent, bras technique de la commune et des communautés pour prendre en charge la problématique de l'amélioration de la santé environnementale à travers trois commissions techniques que sont : (i) la commission IEC, (ii) la commission veille et surveillance de la propreté et de l'hygiène du cadre de vie, (iii) la commission promotion des initiatives de valorisation des déchets. Il élabore et met en œuvre chaque année un plan d'action. Outre les dons, legs et cotisations, le RALSEN bénéficie du concours financier annuel de la mairie.

Les bureaux d'information : la circulation de l'information pour la préservation de la santé environnementale dans la communauté et entre les populations et les autorités locales est d'une importance capitale. Pour assurer une communication optimale, des Bureaux d'information ont été construits avec l'appui du PGSENPA sur des sites attribués par les communes. Ils servent de siège au **RALSEN** et constituent des centres de ressources, de documentation notamment des produits de connaissance élaborés par le projet (études, documentaires, brochures, plaquettes, dépliants, etc.). Ce lieu constitue un centre de recueil des informations, griefs et réclamations relatifs à la santé environnementale de la commune. Il doit ainsi, faciliter l'archivage de la documentation, la concertation entre les acteurs et le partage d'information pour l'élaboration des projets, une prise de décision optimale et une gestion écologiquement rationnelle des déchets urbains.

Les Business plans : deux sous-projets de valorisation des déchets ont été identifiés et étudiés au niveau des communes. Pour chacun de ces projets un business plan a été élaboré et les modalités définies. Par cette initiative le PGSENPA appui à titre pilote deux projets communautaires dans le but de faire tache d'huile et d'encourager les porteurs de projets à l'entreprenariat local et à la promotion des métiers verts. L'initiative favorise la promotion de l'économie circulaire à travers le tri à la base, le soutien pour la récupération, la réduction, la suppression des décharges et la génération concomitante de revenus pour les communautés.